

LUNDI 03 OCTOBRE 2011

À une séance régulière du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à l'heure et à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Serge Côté, Jacques Dubois, Johanne Gagnon, Marc Lavigne ainsi que Jacques Boucher, secrétaire-trésorier.

Le conseiller François Hamel est absent.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présent. **5861-1011**

Il est proposé par Serge Côté et appuyé par Jacques Dubois d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point 10B) *Estimé de la clôture au Centre multifonctionnel* et en laissant ouvert les *Affaires nouvelles*.

ADOPTÉE

Adoption des procès-verbaux.

Les procès-verbaux de la séance régulière du 12 septembre 2011 et de la séance spéciale du 26 septembre 2011, ont été transmis au maire et aux membres du Conseil. **5862-1011**

Il est proposé par Jacques Dubois et appuyé par Johanne Gagnon que le secrétaire-trésorier soit dispensé de la lecture de ces procès-verbaux et que ceux-ci soient adoptés tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de Roland Allard, appuyée par Johanne Gagnon, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de septembre 2011 tels que déposés au montant total de 72 036.81 \$. **5863-1011**

Je soussigné, Jacques Boucher, secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Jacques Boucher, secrétaire-trésorier

Rapport de l'inspectrice en bâtiment.

Il est proposé par Serge Côté et appuyé par Jacques Dubois que le rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois d'août 2011, soit accepté tel que donné **5864-1011**

ADOPTÉE

Rapport de l'inspectrice en bâtiment.

Il est proposé par Jacques Dubois et appuyé par Serge Côté que le rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois de septembre, soit accepté tel que déposé. **5865-1011**

ADOPTÉE

Dernier avis aux propriétaires ayant des taxes dues.

Il est proposé par Serge Côté, appuyé par Roland Allard et résolu unanimement que les membres du Conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à transmettre par courrier recommandé, un **5866-1011**

dernier avis aux propriétaires ayant des taxes et ou des droits de mutations immobilières dues.

ADOPTÉE

Déclaration de compétence pour transport collectif de personnes.

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la déclaration de compétence de la MRC d'Arthabaska, à l'égard de toutes les municipalités locales comprises dans son territoire, en excluant celui de Victoriaville, dans le domaine du transport collectif de personnes. **5867-1011**

Dossier Rivière Noire

Il est proposé par Serge Côté et appuyé par Roland Allard que le directeur général soit autorisé à prendre les procédures nécessaires pour régler le dossier de la Rivière Noire. **5868-1011**

ADOPTÉE

Soumission reçue d'Excavation des Ormes (gravier)

Il est proposé par Serge Côté, appuyé par Johanne Gagnon que la soumission pour la fourniture, le transport, le nivelage et la compaction de gravier, reçue par Excavation des Ormes au montant de 14,945.00 \$, soit acceptée pour étude. **5869-1011**

ADOPTÉE

Soumission reçue de Jean-Claude Lizotte (gravier).

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par Marc Lavigne que la soumission pour la fourniture, le transport, le nivelage et la compaction de gravier, reçue par Jean-Claude Lizotte Inc. au montant de 16,020.00\$, soit acceptée pour étude. **5870-1011**

ADOPTÉE

Contrat pour le gravier.

Il est proposé par Serge Côté, appuyé par Jacques Dubois et résolu unanimement que le contrat pour la fourniture, l'achat, le transport, le nivelage ainsi que le compactage de 1000 tonnes de pierres concassées 0-3/4 de classe B, soit accordé à Excavation des Ormes au montant de 14 945.00 \$ plus taxes. Que le directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé, au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire, à signer le contrat. **5871-1011**

ADOPTÉE

Soumission pour réservoir à essence.

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé des soumissions pour un réservoir à essence de 25 000 litres; **5872-1011**

CONSIDÉRANT que l'essence est mise en consignation par Sonic et qu'il exige un réservoir de 35,000 litres compartimentés et qu'en retour Sonic nous fournit la console et les pompes;

En conséquence, il est proposé par Serge Côté et appuyé par Johanne Gagnon que la demande de soumission pour le réservoir de 25 000 litres soit rejetée et qu'une nouvelle demande de soumission soit acheminée aux entrepreneurs pour un réservoir de 35 000 litres selon le nouveau devis préparé à cet effet.

ADOPTÉE

Estimé de la clôture au Centre multifonctionnel.

Il est proposé par Jacques Dubois et appuyé par Marc Lavigne que le directeur général soit autorisé à faire installer une clôture d'environ 198 pieds, par la **5873-1011**

compagnie Clôtures Bois-Francs, entre les propriétés de la rue St-Pierre et le terrain du Centre multifonctionnel, selon l'estimé au montant de 2 380\$ plus taxes.

ADOPTÉE

Fibre optique.

ATTENDU qu'un ralentissement a été constaté sur la transmission de documents sur le réseau de la fibre optique;

ATTENDU que la M.R.C. d'Arthabaska a la possibilité d'augmenter cette vitesse;

Pour ces motifs, il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Jacques Dubois et résolu unanimement de demander à la M.R.C. d'Arthabaska d'augmenter la vitesse du réseau de la fibre optique.

5874-1011

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION déposé par la conseillère Johanne Gagnon, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, un règlement sera présenté pour adoption. Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin de permettre les maisons mobiles dans les zones R2-3-4-5-6-7-9-10, de fixer la marge de recul avant à 15 mètres au lieu de 7.5 mètres dans ces mêmes zones, l'ajout de commerce complémentaire dans les zones A, l'agrandissement de la zone REC1 à même la zone R8 ainsi que la rectification de la zone I1 à même la zone A14. Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement sera remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

5875-1011

Annulé par l'avis de motion déposé le 7 novembre 2011, résolution no 5895-1111

Résolution M.R.C. de l'Érable

CONSIDÉRANT que la M.R.C. de l'Érable perçoit les droits sur les carrières et sablières;

5876-1011

CONSIDÉRANT qu'une carrière est située dans le huitième (8^e) rang au limite de Saint-Rosaire et Princeville;

CONSIDÉRANT qu'un minimum de 90 % de la circulation se fait sur le chemin de Saint-Rosaire;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé une entente de partage des droits;

CONSIDÉRANT que le partage doit se faire équitablement;

CONSIDÉRANT que ces droits doivent être partagés selon la distance parcouru sur chaque municipalité, moins les coûts d'administration;

CONSIDÉRANT que la municipalité installera bientôt un appareil (Soltek III) permettant une mesure de contrôle afin d'appliquer la Loi 82.

Pour ces motifs, il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Roland Allard et résolu unanimement que cette résolution soit transmise à la M.R.C. de l'Érable pour l'aviser qu'une facture sera émise pour le matériel qui transige sur les chemins de la Municipalité de Saint-Rosaire, moins les coûts d'administration.

ADOPTÉE

Amélioration du réseau routier.

Il est résolu à l'unanimité qu'une lettre de remerciement soit acheminée au député d'Arthabaska Claude Bachand, pour le remercier pour l'octroi d'un montant supplémentaire de 5,000 \$ accordé à la Municipalité de Saint-Rosaire, pour l'amélioration du réseau routier municipal. **5877-1011**
ADOPTÉE

Séance spéciale.

Il est proposé par Johanne Gagnon et appuyé par Serge Côté qu'une séance spéciale pour prendre une décision concernant les soumissions pour le remplacement des réservoirs pétroliers, soit convoquée pour le mardi 11 octobre 2011 à 20h00 et que tous les membres du Conseil présents, renoncent à l'avis de convocation. **5878-1011**
ADOPTÉE

Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée par Johanne Gagnon, appuyé par Serge Côté, à 20h32. **5879-1011**
ADOPTÉE

Harold Poisson, Maire

Jacques Boucher, secrétaire-trésorier

MARDI 11 OCTOBRE 2011

À une séance SPÉCIALE du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, dûment convoquée à la séance du lundi 3 octobre 2011 où tous les membres présents ont renoncé à l'avis de convocation. Tenue à l'heure et à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Jacques Dubois, Johanne Gagnon, François Hamel, Marc Lavigne ainsi que Jacques Boucher, secrétaire-trésorier.
Le conseiller Serge Côté est absent.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance spéciale a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présent. **5880-1011**
Il est proposé par Roland Allard et appuyé par François Hamel d'adopter l'ordre du jour tel que lu.
ADOPTÉE

Soumission reçue de Les installations GMR inc.

Il est proposé par Jacques Dubois et appuyé par Roland Allard que la soumission pour les équipements pétroliers, reçue par Les installations GMR inc. au montant de 68 850 \$ plus taxes, soit acceptée pour étude. **5881-1011**
ADOPTÉE

Soumission reçue de Gauvreau & Laroche Inc.

Il est proposé par Johanne Gagnon et appuyé par François Hamel que la soumission pour les équipements pétroliers, reçue par Gauvreau & Laroche Inc. au montant de 60 442 \$ plus taxes, soit acceptée pour étude. **5882-1011**
ADOPTÉE

Contrat pour le remplacement des équipements pétroliers au 205, rang 6.

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par François Hamel et résolu unanimement que le contrat pour le remplacement des équipements pétroliers comprenant un réservoir compartimenté de 35,000 litres, soit accordé à Gauvreau & Laroche Inc. plus bas soumissionnaire, au montant de 60 442 \$ plus taxes. Que le directeur général et secrétaire-trésorier, soit autorisé, au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire, à signer le contrat.

5883-1011

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée par Jacques Dubois, appuyé par Marc Lavigne, à 20h20.

5884-1011

ADOPTÉE

Harold Poisson, Maire

Jacques Boucher, secrétaire-trésorier

LUNDI 24 OCTOBRE 2011

À une séance SPÉCIALE du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, dûment convoquée par avis écrit en laissant une copie à chacun des conseillers. Tenue à l'heure et à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Serge Côté, Jacques Dubois, Johanne Gagnon, François Hamel, Marc Lavigne ainsi que Jacques Boucher, secrétaire-trésorier.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance spéciale a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présent.

5885-1011

Il est proposé par Jacques Dubois et appuyé par Serge Côté d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE

Présentation du projet et avis de motion du règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

AVIS DE MOTION est proposé par le conseiller Serge Côté qu'à une prochaine séance du Conseil, le règlement portant le numéro #130-1111 sera présenté pour adoption :

5886-1011

Le présent projet de règlement a pour objet d'adopter un règlement qui édictera un code d'éthique et de déontologie en vue d'assurer l'adhésion explicite des membres de tout conseil d'une municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du Conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée par Johanne Gagnon, appuyé par Jacques Dubois, à 5887-1011
20h14.

ADOPTÉE

Harold Poisson, Maire

Jacques Boucher, secrétaire-trésorier